

## ○ Agenda - Vie municipale et locale ○

Février		
04/02	Salle communale et sur Facebook	Conseil Municipal
07/02 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
08/02 -16h-19h45 sur RDV	Salle Communale	Collecte don du sang Sur RDV : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
09/02 - sur RV	Mairie	Permanence médiateur
09/02 - 18h	Salle des mariages et sur facebook	Réunion publique plan des voies communales et des chemins ruraux.
10/02 - sur RV	Ecole de la Grande Sure	Permanence soutien parentalité
10/02 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
24/02 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
Mars		
03/03 - sur RV	Ecole de la Grande Sure	Permanence soutien parentalité
07/03 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
09/03 - sur RV	Mairie	Permanence médiateur
10/03 -sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil



Ciel de feu à Coublevie

Merci à Yves Jullien pour l'envoi de cette photo

### Réunion publique sur le classement des voies communales, mercredi 9 février à 18h, Mairie de Coublevie

La commune met à jour son plan des voies communales et des chemins ruraux. Le dernier plan des voies communales datait de 1984.

Les chemins ruraux sont un patrimoine collectif qu'il faut conserver pour la mise en place des modes doux sur notre commune.

**Lors de cette réunion publique seront présentés les différents statuts juridiques des voies et le projet de classement des voies et des chemins.**

**(Attention, le but de cette réunion n'est pas de discuter des difficultés de circulation)**

La question des voies privées sera aussi présentée avec ses obligations (obligation ou non d'une ASL, assurance de la voie...).

**Vos questions, vos remarques et informations seront prises en considération** pour le classement qui sera voté ensuite puis mis en enquête publique.

Nous vous attendons nombreux.



### Don du sang, le 8 février de 16h à 19h45, salle communale

L'Établissement Français du Sang a besoin de vous ! Dans le contexte actuel, les réserves sont faibles. La durée de vie des produits sanguins

est limitée, les dons du sang doivent être réguliers et constants.

**Partagez votre pouvoir de sauver des vies, donnez votre sang !**

Sur RDV : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### Conseil municipal, vendredi 4 février à 20h, Salle communale et facebook live

Les principaux points à l'ordre du jour sont :

- L'installation d'un nouveau conseiller municipal,
- Le débat d'orientation budgétaire
- L'attribution d'une subvention pour le projet pension de famille

- Mise en place de tarifs pour l'occupation du domaine public
- La mise en place des lignes directrices de gestion et des 1607h

## ○ Vie Communale ○

### Fermeture parc de la mairie

Pour votre information, l'entrée dans le parc de la mairie (ou parc d'Orgeoise) par le grand portail depuis la rue des Ifs est fermé à la circulation depuis mi-janvier, et ce jusqu'à fin mai, pour la durée des travaux d'aménagement du parc et de la halle Charminelle. N'hésitez pas à vous replonger dans le Coublevie Mag de mai 2021 pour vous réimprégner des projets – il est consultable en ligne !



### Rappel: les inscriptions sur les listes électorales doivent être signalées avant le 4 mars !

Vous souhaitez voter à Coublevie pour les élections présidentielles ? Vous pouvez vous inscrire ou signaler votre changement d'adresse pour les listes électorales jusqu'au 04 Mars 2022.

À savoir : à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

### Les documents nécessaires pour s'inscrire

- Une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité
- Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

### Comment s'inscrire ?

- En ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), avec les scans de tous les documents nécessaires
- En mairie, avec les photocopies des documents nécessaires et le CERFA n°12669\*01 complété (CERFA papier disponible en mairie si besoin)

### Carte grise – alerte arnaque aux faux sites administratifs !

Nous vous rappelons que l'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et UNIQUEMENT sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à leur garagiste agréé par la préfecture.

ATTENTION ! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites.

### Stage natation

Un stage de natation aura lieu à la piscine de Coublevie les matins de la première semaine des vacances de printemps (du 19 au 23 avril). Ce stage s'adresse aux enfants du CE2 à la sixième.

Plus d'informations sur le site de la Dauphinoise à partir du 1er mars : <https://dauphinoisecouplevie.monsite-orange.fr/> et inscriptions en ligne sur <https://dauphinoise-couplevie.comiti-sport.fr/>.

VACANCES PRINTEMPS 2022

Du 19 au 23 avril 2022



STAGE DE NATATION ENFANTS\*

### Information sur la Validation des Acquis de l'expérience (VAE)

La Maison de l'Emploi organise une réunion d'information le jeudi 3 mars 2022 à 18h00 sur la validation des acquis de l'expérience

Les réunions de la Maison de l'emploi sont proposées en présentiel et/ou en visioconférence sur inscription sur :

- <https://emploi-pvsg.org/evenements/>
- ou au 04 76 93 17 18

## Un dispositif « prépa-apprentissage » proposé par le Lycée des Gorges !

Dédié aux jeunes de 16 à 29 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation, cet accompagnement est gratuit et rémunéré, avec des ateliers collectifs et des entretiens individuels.

Ils seront non seulement accompagnés pour leurs projets d'alternance, mais également pour la gestion des émotions, la confiance en soi et des compétences clés par différents modules, par une équipe de formatrices aux compétences diverses.

Plus d'information sur [www.creefi.fr/voiron-les-gorges](http://www.creefi.fr/voiron-les-gorges)

Contact : Lydia VERDEL, coordinatrice du dispositif - [secretariat2@creefi-formation.fr](mailto:secretariat2@creefi-formation.fr) et 0672796860.

**Le saviez-vous ? Le Lycée des Gorges s'installe à Coublevie à proximité du Gymnase Lafaille dès la rentrée 2022 !**



## ○ Vie Intercommunale ○

### Un appel à projets pour soutenir l'économie circulaire



**Vous êtes une association, un collectif citoyen ou une structure publique souhaitant porter un projet local, à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou d'un immeuble ?**

Proposez un projet associatif ou citoyen pour booster l'économie circulaire sur le territoire avant le 31 octobre 2022, vous pouvez être soutenus et financés par le Pays Voironnais jusqu'à 500€ par projet !

#### Une aide, pour quels types de projets ?

Les projets déposés, via un formulaire dédié, doivent entrer dans l'une ou plusieurs des catégories ci-dessous et concerner l'une des 31 communes du Pays Voironnais :

- Sensibiliser et encourager (organisation d'une journée de sensibilisation à la réduction des déchets...)
- Favoriser la consommation de proximité et des

achats durables (mise en lien de producteurs locaux et de groupement d'acheteurs...)

- Mutualiser des équipements utiles (achat de matériel partagé pour une copropriété, une résidence, ...)
- Allonger la durée de vie des objets (troc de vêtements, de jouets, atelier de réparation...)
- Valoriser sur place les biodéchets (organisation d'une disco-soupe, installation de poulaillers, mise en place d'un composteur partagé entre voisins...)

#### Qui peut en bénéficier ?

Les structures publiques (école, ludothèque, centre social, commune, crèche ...), les associations à but non lucratif (protection de l'environnement, éducation populaire, culturelle, artistique, sportive ...), les collectifs citoyens (à minima 2 habitants). Attention, la personne référente du dossier ou le siège de la structure porteuse du projet doit être impérativement domiciliée sur le territoire.

#### Comment ?

- Télécharger et compléter le dossier :
- Le déposer dès que possible et impérativement avant le 31 octobre 2022 :
  - par mail à l'adresse [zerodechet@paysvoironnais.com](mailto:zerodechet@paysvoironnais.com)
  - par courrier à l'adresse suivante : Communauté du Pays Voironnais – A l'attention de M. Julien Beauvais – Service Gestion des déchets – 40, rue Mainssieux – CS 80363 – 38511 Voiron cedex.
  - à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du Centre Technique du Pays Voironnais (à côté de la déchèterie) – Impasse des Coquelicots – 38500 Coublevie.

Un comité d'attribution se réunira chaque trimestre pour recevoir les porteurs de projets et délibérer suivant plusieurs critères : réponse à un enjeu local d'économie circulaire, caractère collectif du projet et bénéfices apportés aux habitants, innovation et moyen de valorisation.

## Des rendez-vous « café Mémoire France Alzheimer » organisés tous les 2ème vendredi du mois à Voiron

Le « café mémoire » s'installe au café Martel, chez Michèle, 104 Avenue Jean Jaurès à Voiron.

Toutes les participations sont bienvenues, concernées de près comme de loin par la maladie.

Moments de détente partagés (jeux de société, jeux de cartes), de convivialité, d'échange avec les participants. Une psychologue et des bénévoles seront là pour vous écouter, et vous informer si vous le souhaitez.

Les consommations sont à la charge des participants.

Renseignements auprès de Marie-Christine DHEN, responsable de l'antenne de Voiron France Alzheimer, au 06 71 58 74 88

### Zone "petites annonces"

#### Le prochain annuaire à paraître - Les métiers de bouche et les gîtes à Coublevie !

A l'image de l'annuaire santé / bien-être distribué avec le Coublevie Mag de mai 2021, nous souhaitons assembler le prochain annuaire sur les professionnels des métiers de bouche exerçant leur activité sur Coublevie : restaurateurs, commerçants, traiteurs, cuisiniers à domicile, ainsi que les propriétaires de gîtes.

Signalez-vous sur  
[communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr)

- Nom
- Description 140 caractères
- Horaires d'ouverture
- Adresse / contact

Annuaire à paraître d'ici la fin de l'année.



#### Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours / 7

#### Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur [www.couplevie.fr](http://www.couplevie.fr) « Coublevie pratique » - Rubrique « santé »

#### Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

#### Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie  
Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.couplevie.fr>

Directrice de la publication : Adrienne Pervès - Maire

Réalisation graphique : Ambre Mischis - a+echo

Crédits photos : Mairie de Coublevie

Dépôt légal à parution - Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix  
Ne pas jeter sur la voie publique - **Imprimé sur papier recyclé**

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr) au plus tard le 15 de chaque mois.